



COLLOQUE SCIENTIFIQUE

« DYNAMIQUES RURALES A MADAGASCAR : PERSPECTIVES SOCIALES, ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES »

ANTANANARIVO

23-24 AVRIL 2007

Colloque organisé conjointement par :
l'Institut National de la Statistique (INSTAT),
la cellule du Réseau des Observatoires Ruraux de l'EPP/PADR,
l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le GIE DIAL.

**RISQUE, PLURIACTIVITE RURALE ET DYNAMIQUES DE PAUVRETE.
UNE ETUDE QUALITATIVE EN MILIEU RURAL MALGACHE**

PAR CLAIRE GONDARD-DELCROIX

UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV - GRETHA
(Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée)

Résumé

A Madagascar, les populations rurales représentent plus des trois-quarts de la population totale et sont également les plus remarquablement touchées par la pauvreté. Afin de mieux comprendre les mécanismes qui expliquent la persistance des inégalités et des écarts de pauvreté entre milieux urbain et rural, il est nécessaire de développer une analyse tenant compte de la nature profondément dynamique de la pauvreté. Cette dernière implique de prendre en compte le temps et de comprendre les mécanismes socio-économiques sous-jacents qui, en tenant compte du risque, expliquent les mouvements de pauvreté, mais aussi la persistance de situations de pauvreté. Cette question est abordée en analysant les stratégies de gestion du risque des ménages, d'abord d'un point de vue théorique, en référence à l'analyse des capacités, puis sur la base d'une étude qualitative menée en milieu rural malgache. Plus précisément, l'article s'interroge sur la capacité des ménages à mettre en place des stratégies efficaces pour réduire, ex-ante, leur exposition au risque et, ex-post, les conséquences d'un choc négatif sur leurs conditions de vie. Les contraintes pesant sur la structuration de l'activité productive des ménages participent à l'explication de la persistance de la pauvreté en milieu rural malgache.

Mots-Clés

Dynamiques de pauvreté, capacités, stratégies de gestion du risque des ménages, diversification des activités, milieu rural, Madagascar.

Introduction

Que ce soit en termes monétaires ou non monétaires, les indicateurs de pauvreté communément utilisés pour les comparaisons internationales soulignent la situation peu favorisée de Madagascar au regard des autres pays. En effet, la Grande Ile fait partie du groupe des pays les moins avancés et de celui des pays à faible développement humain. En 2003, le pays est classé 170^{ème} sur 177 en termes de PIB réel par habitant, mesuré en Parité de Pouvoir d'Achat, et 146^{ème} par ordre décroissant de l'Indice de Développement Humain (IDH)¹. Au cours des dernières décennies, le pays, engagé dans un processus de démocratisation et de réorientation progressive vers l'économie de marché, a connu de profondes mutations politiques et économiques. Dans les années 1990, Madagascar s'extrait d'une longue période d'atonie en termes de richesse créée. Toutefois, l'observation à l'échelle nationale masque des inégalités flagrantes entre milieu urbain et rural qui s'expliquent par la combinaison de blocages structurels inhérents au milieu rural et de choix de politiques de développement qui lui ont été, jusqu'à récemment, peu favorables. Ces déséquilibres entre villes et campagnes se lisent notamment au travers de l'inégalité des conditions de vie des ménages selon leur zone de résidence. Les populations rurales représentent plus des trois-quarts de la population totale et sont également les plus remarquablement touchées par la pauvreté.

Afin de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre, il est nécessaire de développer une analyse tenant compte de la nature profondément dynamique de la pauvreté. Cela passe dans un premier temps par la prise en considération explicite du temps. Ce champ de la recherche s'est nettement développé depuis la fin des années 1990². A ce niveau, l'interrogation principale relève de la nature du phénomène : la pauvreté chronique caractérise une situation de pauvreté durable, de nature structurelle ; elle est opposée à la pauvreté transitoire, plutôt liée à des facteurs conjoncturels, notamment la survenance de chocs grevant les conditions de vie des ménages.

Pourtant, les ménages ne subissent pas les chocs sans réagir. Ils emploient des ressources non négligeables pour réduire leur exposition au risque et se protéger des conséquences néfastes de chocs. Ainsi, les dynamiques de pauvreté ne peuvent se résumer à une analyse intertemporelle. Elles renvoient également à la compréhension des mécanismes socio-économiques sous-jacents qui, en tenant compte du risque, expliquent les mouvements de pauvreté, mais aussi la persistance de situations de pauvreté (Dercon, 2005). Cette question est abordée en analysant les stratégies de gestion du risque des ménages. Plus précisément, l'article s'interroge sur la capacité des ménages à mettre en place des stratégies efficaces et des liens que cela entretient avec les situations de pauvreté durable et transitoire.

A cette fin, le cadre d'analyse de Sen est mobilisé de façon à ne pas prendre en compte les seules réalisations des ménages mais s'intéresser également à leur champ d'action possible, autrement dit leur liberté réelle ou leur capacité. Plus précisément, le processus de

¹ Source : PNUD [2005]. L'IDH dépasse la seule mesure de la croissance puisqu'il incorpore des données relatives aux conditions de vie : il capte, de façon indirecte, la qualité des systèmes de santé et d'éducation. Il reste cependant nettement influencé par l'indice de PIB et ne capte qu'une partie des éléments fondamentaux du développement humain. Des recherches sont en cours pour développer un indicateur mieux à même de restituer les inégalités socio-économiques, les libertés fondamentales des individus, la prise en compte de l'environnement naturel, etc. Aucun indice alternatif ne fait cependant l'objet d'un consensus à l'heure actuelle.

² Voir notamment Jalan et Ravallion (1998), Jenkins (1998), Canto (2003).

conversion des ressources en libertés réelles³ est mobilisé en tant que cadre synthétique de l'ensemble des mécanismes socio-économiques susceptibles d'expliquer les formes chronique et transitoire de la pauvreté. Aussi, les dynamiques de pauvreté sont également appréhendées sous cet angle, fondateur de ce que nous appellerons le processus de pauvreté. En outre, l'application empirique a nécessité une extension du cadre théorique des capacités de façon à prendre en compte le risque et les stratégies des ménages. Le temps est en effet absent du cadre proposé par Sen. Ce dernier ne peut donc retranscrire sans aménagement les questionnements relatifs au risque (Comim [2003], Rousseau [2003]). De plus, les stratégies des ménages, non intégrées explicitement par Sen le sont ici, en étant considérées comme le résultat d'une combinaison de fonctionnements réalisables. Dans ce contexte la question de recherche peut-être reformulée de la façon suivante : entre stratégie de survie, stratégie d'accumulation et stratégie de gestion des risques, quelle est la liberté réelle des ménages ruraux malgaches de construire un mode d'organisation productive leur permettant de se protéger contre la pauvreté persistante.

Cette étude s'intéresse plus particulièrement au rôle joué par la diversification des activités (agricoles et non agricoles). Les structures d'organisations productives des ménages sont en effet caractérisées par une pluriactivité marquée⁴ qui est un des moyens de gestion du risque et des chocs fréquemment mis en avant par la littérature économique⁵.

Afin de déterminer comment l'organisation productive des ménages et les différentes formes de diversification des activités influencent le processus de pauvreté l'étude s'est appuyée sur l'analyse qualitative de deux séries d'entretiens semi-dirigés portant sur les stratégies mises en œuvre par les ménages pour gérer les chocs et le risque. La présentation théorique du rôle des stratégies des ménages dans le processus de pauvreté (première section) servira de base à l'analyse qualitative des entretiens semi-dirigés menés sur les observatoires d'Antsirabe et de Manjakandriana en 2003 et sur l'observatoire de Marovoay en mai 2005 (deuxième, section).

1. Le processus de pauvreté, entre risque et capacités

Le concept de processus de pauvreté s'appuie sur l'articulation entre la prise en compte du risque, qui conduit les ménages, entre autres, à diversifier leurs sources de revenu et la présence de barrières à l'entrée, excluant les ménages dotés de ressources limitées à opter pour des modes de diversification peu rémunérateurs, restreignant ainsi leur capacité à s'engager dans une dynamique de sortie de la pauvreté.

Dans un premier temps, la présentation des éléments théoriques vise à articuler les contraintes grevant le choix des ménages à opter pour une forme de diversification des activités et la prise en compte du risque. Dans un deuxième temps, la restitution conceptuelle

³ Le processus de conversion appelé fonction de transformation (« *transforming function* ») dans Capabilities and commodities (Sen [1985]) est repris dans « Un nouveau modèle économique » (Sen [2000]).

⁴ Cette caractéristique se renforce encore en période de crise. Au cours des années 1980 notamment, la crise a donné lieu à un dynamisme accru des ménages ruraux. Loin de constater un repli frileux sur l'autosubsistance, on observe la mise en place de stratégies visant à valoriser les productions agricoles et à générer des revenus extra-agricoles (Raison [1994]).

⁵ Se référer notamment à Alderman et Praxon [1994], Barhan et Urdy [1999] et Dercon [2005].

des stratégies de diversification dans le cadre théorique des capacités, oriente l'analyse sur les libertés réelles des ménages de choisir un mode de structuration des activités souhaité.

1.1. Risque et barrières à l'entrée

La pluriactivité des ménages ruraux a, dans un premier temps, été analysée comme une stratégie mise en œuvre pour lisser la consommation et le revenu. Cependant, conjointement à l'impératif de gestion individuelle du risque, les contraintes qui pèsent sur le choix du portefeuille d'activités sont déterminantes dans l'explication de la persistance de la pauvreté.

a- *La diversification des activités : une stratégie de gestion des risques*

En milieu rural, les fluctuations des revenus des ménages sont particulièrement marquées en raison de la volatilité importante des prix agricoles et des aléas climatiques. Les stratégies de gestion des risques sont classifiées en stratégies *ex-post* et stratégies *ex-ante*. Alderman et Praxon [1994] opposent les stratégies de gestion des chocs (*risk-coping strategies*) et les stratégies de gestion du risque (*risk-management*). Les premières sont des stratégies *ex-post* elles peuvent prendre plusieurs modalités, telles que l'auto-assurance (épargne de précaution), l'assurance communautaire, et, également, la recherche d'activités complémentaires pour limiter les conséquences du choc en termes de bien-être économique (diversification des activités et migration).

Les possibilités de gestion d'un choc négatif dépendent de la nature du risque. A la suite de Murdoch [1999], on distingue les risques idiosyncratiques (probabilité de survenance d'un choc qui touche un ménage particulier, indépendamment des autres, par exemple la perte d'un emploi, la maladie) des risques covariants (probabilité de survenance d'un choc qui affecte l'ensemble d'une communauté ou d'une région, l'exemple type est le choc climatique). Dans le cas des risques idiosyncratiques, la gestion par assurance mutuelle au sein de la société, est relativement efficace. En revanche, lorsque le risque est covariant, cette solution n'est plus tenable. La gestion du risque doit alors reposer sur des transferts extérieurs à la communauté (crédit, assurance) ou des transferts intertemporels (épargne de précaution). Cependant, dans les pays en développement, et peut-être plus particulièrement en zone rurale, les marchés formels sont souvent défaillants et inaptes à assurer correctement les ménages. En l'absence de marchés de crédit et d'assurance, les ménages engagent donc des ressources substantielles pour stabiliser leur flux de revenu et se prémunir des conséquences néfastes de telles fluctuations (Bardhan et Udry [1999]). Les stratégies propres au ménage, c'est-à-dire la recherche d'une assurance individuelle par constitution d'une épargne de précaution ou la diversification des activités, jouent, dans ce contexte, un rôle central.

Parmi les stratégies qui visent à réduire l'exposition aux chocs, on retrouve les stratégies de diversification des sources de revenu, qui passent par la combinaison d'activités dont les gains sont dotés d'une covariance peu élevée, et, les stratégies visant à mettre en œuvre une seule activité mais particulièrement peu risquée, même si le revenu escompté est faible. Les ménages gèreraient leur portefeuille d'activités comme d'autres gèrent un portefeuille d'actions, en tenant compte de son rendement et de son risque. Ainsi, les ménages les plus averses au risque se tourneraient vers des portefeuilles d'activités diversifiés et moins risqués mais moins fortement générateurs de revenu (Ellis [2000]). La diversification est alors un système d'assurance propre au ménage : l'agent échange un revenu plus élevé contre un revenu plus faible mais moins risqué, le coût d'opportunité s'apparentant alors à une prime d'assurance (Barrett, Reardon et Webb [2001]).

Partant de là, une hypothèse est posée, soulignant que les ménages les plus pauvres tendraient vers une diversification des activités plus importante. Plusieurs études ont cherché à valider ou invalider cette hypothèse mais les résultats sont mitigés. Aucun consensus ne se dégage de la littérature empirique, dans un sens ou dans un autre. La part des revenus hors exploitation dans le revenu total, retenue comme indicateur de la diversification des activités, n'entretient pas de lien spatialement stable avec le niveau de bien-être économique (Lanjouw et Lanjouw [2001] et Niehof [2004]). De nombreux auteurs s'accordent à penser que la gestion du risque, si elle est centrale, n'est pas la seule explication à la diversification des activités⁶. Le choix d'une forme de diversification est également contraint par la présence de barrières à l'entrée sur les activités les plus rémunératrices. Plus que le degré de diversification, la nature du portefeuille d'activité du ménage est un élément pivot dans l'explication de la persistance de la pauvreté.

b- Le choix d'une forme de diversification : le rôle des barrières à l'entrée

En posant la question des déterminants des formes de diversification, Reardon [1997] met en avant la segmentation du marché du travail rural et la présence de barrières à l'entrée, excluant les personnes aux ressources les plus limitées des emplois et activités les plus rémunérateurs. L'accès aux différentes formes de capital nécessite la réalisation d'investissements substantiels, hors de portée des ménages les plus démunis, en présence d'imperfection sur le marché du crédit. Cet aspect est renforcé pour le développement d'activités indépendantes reposant sur l'acquisition de biens d'investissement indivisibles⁷. Ce dernier point explique également que la distribution des actifs soit particulièrement inégalitaire (Carter et May [1999]).

Cependant, selon Carter et May [1999], la seule faiblesse des dotations est insuffisante à expliquer la pauvreté, arguant de la non linéarité de la relation entre le niveau de dotations et la rémunération. La pauvreté est alors comprise comme la résultante de deux effets combinés : la faiblesse des dotations et les contraintes grevant la capacité à utiliser efficacement cette ressource et à en tirer un revenu suffisant pour échapper à la pauvreté. Là encore, les imperfections du marché du crédit sont déterminantes, elles constituent des contraintes à une valorisation efficace du capital. En ce qui concerne le capital foncier, par exemple, sa valorisation nécessite des investissements substantiels (labours, semences, intrants), difficile à réaliser lorsque l'accès au marché du crédit est limité. La question ne se limite donc pas à l'accès aux ressources, notamment foncières. Elle s'enracine dans un cumul de facteurs négatifs, qui se renforcent mutuellement et limitent les possibilités, pour les ménages, de mettre en place des stratégies de sortie de la pauvreté.

Dercon [2005] met en évidence les mécanismes par lesquels le cumul des handicaps contraint les ménages les plus démunis à opter pour des formes d'activités créant des situations de pauvreté persistante. Premièrement, les activités les plus rémunératrices, assorties de barrières à l'entrée, restent inaccessibles aux ménages peu pourvus en ressources. Ils sont donc contraints, lorsqu'ils veulent diversifier leur revenu, à opter pour des activités moins rémunératrices que leur activité principale. Prenant en compte cette baisse escomptée de leur revenu moyen, ils seraient moins enclins à diversifier et, à long terme, les plus pauvres conservent des revenus moyens plus faibles, creusant les inégalités de revenu. Deuxièmement,

⁶ Voir notamment Barrett, Reardon et Webb [2001], Carter et May [1999], Barret, Bezuneh et Aboud [2001].

⁷ Dercon [1998] présente ce problème de « rugosité du capital » dans le cadre de l'analyse de la stratégie consistant à développer une activité d'élevage en Éthiopie.

les stratégies portant sur les sources de revenu sont étroitement liées aux autres stratégies de protection vis-à-vis du risque et l'ensemble des stratégies individuelles d'assurance est peu accessible aux ménages les plus démunis. En ce qui concerne la possibilité de constitution d'une épargne de précaution, plus ou moins liquide (sous forme monétaire, de stocks rizicoles ou de la constitution d'un cheptel), elle est directement liée aux revenus du ménage. Par ailleurs, le recours au crédit, qui peut constituer une stratégie d'assurance, est difficilement accessible aux ménages les moins pourvus en actifs⁸. Il s'ensuit que les ménages disposant de ressources limitées ne peuvent prétendre à un système d'assurance individuelle efficace. Ils sont donc enclins à opter pour des activités moins risquées et moins rémunératrices.

Compte tenu de la présence de barrières à l'entrée et de la non linéarité de la relation entre dotations en actifs et rémunération de ces actifs, la structure des activités des ménages est un élément pivot dans l'explication des situations de pauvreté durable. Non seulement les ménages les plus démunis n'ont pas accès aux stratégies à même de créer une dynamique de sortie de pauvreté, mais les répercussions sur le bien-être et les générations futures sont importantes⁹.

La prise en compte de l'objectif de gestion du risque d'une part et de la présence de barrières à l'entrée d'autre part, permet de mieux comprendre les choix d'activité des ménages. En outre, elle participe à l'explication de trappes à pauvreté, c'est-à-dire la persistance du phénomène dans le temps et sa transmission d'une génération à l'autre. Ces mécanismes sont sous-jacents au processus de pauvreté : la faiblesse initiale des ressources exclue les ménages des choix d'activités les plus rémunératrices ce qui, à terme, favorise la perpétuation d'une situation de pauvreté et le creusement des inégalités. L'ensemble des contraintes pesant sur la valorisation des ressources restreint la liberté réelle des ménages. Le cadre d'analyse des capacités permet une présentation synthétique des mécanismes sous-jacents au processus de pauvreté en insistant sur le processus de conversion et la liberté de choix des agents.

1.2. L'apport de l'analyse en termes de capacités : le processus de conversion

a- Liberté réelle et processus de conversion

L'analyse en termes de capacité accorde une place centrale à la notion de liberté. Cependant, pour Sen, la liberté ne constitue pas seulement un moyen, il lui accorde un « *rôle constitutif* », dans le sens où elle est un objectif en soi du développement (Bertin [2005]). Contrairement à l'analyse du bien-être en termes de ressources (théorie des biens premiers développée par Rawls [1971] et analyse des besoins essentiels), le bien-être est analysé en fonction de la *liberté réelle* de choisir un mode de vie souhaité (Sen [2000]). Pour la définir, il faut alors prendre en compte non seulement les ressources ou, plus largement, les biens premiers détenus par l'agent, qui commandent sa *liberté formelle*, mais aussi ses

⁸ Jalan et Ravallion [1999], dans une étude appliquée à la Chine rurale montrent que les pauvres sont moins bien assurés contre le risque. Les modalités d'assurance identifiées par les deux auteurs recouvrent essentiellement la détention d'une épargne individuelle, en règle générale peu liquide, de façon à combiner épargne de précaution et actif productif. L'étude empirique les conduit à accepter l'hypothèse de la présence d'un effet revenu sur les capacités à assurer un niveau de consommation.

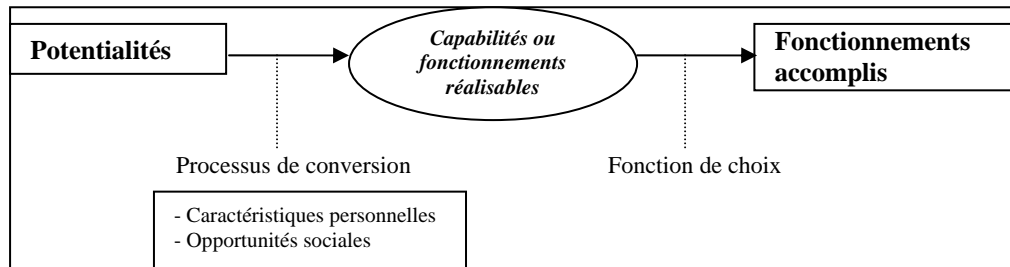
⁹ Chaudhuri *et al.* [2001], Thomas *et al.* [2004] montrent que suite à l'inefficacité des mécanismes d'assurance, une des réactions des ménages indonésiens pour faire face aux conséquences de la crise financière des années 1990, a été de réduire les investissements dans la santé et l'éducation, affectant durablement les générations futures.

caractéristiques propres et son environnement social, politique et économique puisqu'ils commandent la conversion des biens premiers en facultés personnelles de favoriser ses fins.

L'ensemble des capacités (*capability*) est ainsi défini par la liberté réelle, pour un agent, de poursuivre ses objectifs (Sen [1992]). Elles sont constituées par l'ensemble des fonctionnements (*functionings*) réalisables de l'agent, c'est-à-dire tout ce que l'agent considéré peut prétendre être et faire (*beings and doings*). Cette approche enrichit l'analyse du bien-être en portant l'attention non plus seulement sur le sous-ensemble des fonctionnements accomplis par l'agent (comme dans l'analyse monétaire de la pauvreté par exemple) mais, plus largement, sur l'ensemble des fonctionnements qu'il est en mesure de réaliser. Le bien-être de la personne dépend de sa liberté d'être et de faire et non de ce qu'il réalise effectivement. Par exemple, on ne peut assimiler les fonctionnements « jeûner » et « être réduit à la famine ». Avoir la possibilité de se nourrir donne, en effet, un sens particulier au jeûne, à savoir choisir de ne pas se nourrir quand on aurait pu le faire (Sen [2000]).

La capacité des individus à pouvoir choisir des fonctionnements particuliers, dépend non seulement des ressources de l'individu, mais aussi de sa capacité à convertir ses ressources en fonctionnements réalisables (figure I). On retrouve ici l'opposition entre libertés formelles et libertés réelles, ces dernières dépendent des droits de l'individu à contrôler ses ressources, qui conditionnent le processus de conversion des ressources en capacités¹⁰. On ne peut donc se contenter de prendre en compte les potentialités de l'individu (*potentiality*), c'est-à-dire l'ensemble de ses ressources, matérielles ou immatérielles. En effet, le processus de conversion est contraint par les caractéristiques personnelles de l'individu et les opportunités sociales qui lui permettent de tirer profit des potentialités et de les mettre en œuvre.

Figure I. Le processus de conversion



Source : Gondard-Delcroix et Rousseau [2004], à partir de Sen [1985, 2000]

Les caractéristiques personnelles définissent ce qui est inhérent à chaque être humain et le distingue de tous les autres. Il s'agit notamment du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique ou religieuse, des infirmités ou handicaps, ou encore des dispositions particulières de chacun. Les caractéristiques personnelles ont une influence directe sur la capacité de conversion d'un individu, soit en elles-mêmes (à ressources équivalentes, une personne handicapée n'aura pas la même liberté de déplacement qu'une autre), soit en interaction avec des phénomènes de discrimination. Par exemple, une femme qui, à niveau de formation égal à celui d'un homme, obtient une rémunération inférieure pour un poste équivalent, a une

¹⁰ Dès 1981, cette idée est sous-jacente à l'analyse de la famine. Sen [1981] montre que les situations de famine ne se produisent pas seulement en période pénurie alimentaire. En effet, certains groupes peuvent souffrir de la famine parce qu'ils ne possèdent pas les droits nécessaires pour acquérir de la nourriture. Bien que pourvu de ressources, ils ont une absence de contrôle sur leurs propres ressources.

capacité moindre à valoriser son capital humain. Sa caractéristique de genre influe donc directement sur sa capacité de conversion.

Les opportunités sociales conditionnent également les capacités de conversion. Elles sont constituées de l'ensemble des règles formelles et informelles d'une société ainsi que des biens publics (hôpitaux, école, réseau routier...) puisqu'ils accroissent ou réduisent la liberté substantielle qu'ont les individus de mieux vivre, notamment en déterminant les possibilités d'accès à des besoins essentiels. Les opportunités sociales renvoient à l'ensemble des libertés politiques, des droits civiques, mais aussi aux conventions et usages en vigueur dans une société. Les caractéristiques personnelles et les opportunités sociales d'un individu définissent sa capacité de conversion des potentialités en capacités. Ainsi, deux personnes bien que pourvues de dotations initiales identiques ne pourront les valoriser de la même façon.

En s'intéressant à la liberté réelle des ménages de choisir parmi différentes stratégies de diversification, on se situe explicitement dans le cadre d'analyse des capacités. Les stratégies de diversification des activités et des sources de revenus menées par les ménages sont alors une combinaison de fonctionnements réalisables (plus précisément, elles appartiennent au sous-ensemble des fonctionnements réalisés). En ce sens, elles sont dépendantes non seulement des potentialités des ménages mais aussi de leurs caractéristiques propres et des opportunités offertes par leur environnement économique et social.

b- Les stratégies des ménages au cœur du processus de conversion

La capacité ou la liberté réelle d'un agent, bien qu'en partie conditionnée par le niveau de ses ressources, dépend largement de sa capacité à valoriser ses ressources. Il s'agit, à ce stade de l'étude, de situer l'analyse des stratégies des ménages dans ce cadre conceptuel. Pour un ménage, la stratégie qu'il met en œuvre est un élément constitutif de l'ensemble de ses capacités. Plus précisément, elle appartient au sous-ensemble des capacités que l'agent a effectivement réalisées, c'est-à-dire ses fonctionnements accomplis. A ce titre, elle est conditionnée par les potentialités du ménage et par le processus de conversion de ses potentialités¹¹ (*potentility*) en fonctionnements réalisables (ou capacités – *capability*). Par ailleurs, en aval, le type d'activités mises en œuvre par le ménage est déterminant de son revenu et, dans le cas qui nous intéresse, de la faiblesse durable de son bien-être économique. L'ensemble des éléments constitutifs du processus de pauvreté est ainsi présenté de façon synthétique dans le cadre analytique des capacités.

Pourtant, il peut paraître réducteur d'opter pour le bien-être économique comme indicateur de résultat. Cependant, la persistance de la pauvreté, même si elle est définie sur la base d'un indicateur monétaire, correspond bien à la non réalisation d'un ensemble de fonctions vitales. Le fait pour un agent d'être identifié comme pauvre chronique signifie qu'il n'a pas les moyens nécessaires pour acquérir un panier de biens et services minimum et ce de façon durable. Par ailleurs, l'introduction dans le cadre conceptuel des stratégies réalisées par les ménages a pour objectif de capter la liberté réelle d'un ménage à choisir une stratégie d'activité particulière. La persistance de la pauvreté est bien à la fois cause et conséquence de l'absence de libertés fondamentales. L'absence d'un système d'assurance efficace ou, en

¹¹ Les potentialités que nous avons initialement définies comme l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles du ménage (chapitre deux), renvoient aux dotations en capital des ménages, mais aussi aux aptitudes particulières des agents qui le composent, tels que les savoir-faire et savoir-être. Ces dernières qui ne peuvent être valorisées économiquement, ne constituent pas du capital à proprement parler. Le stock de capital disponible au sein du ménage est constitué par le capital physique, le capital financier ou monétaire, le capital humain, le capital social, le capital naturel.

terminologie des capacités, l'absence ou l'insuffisance de « sécurité protectrice », combinée à la non réalisation de certaines des quatre autres formes de liberté identifiées par Sen [2000], contraint les ménages à opter pour des stratégies fondatrices d'un état de privation durable¹².

Le processus de conversion apparaît comme un cadre analytique adapté à l'analyse du rôle des stratégies des ménages dans la création d'une situation de pauvreté durable. Il est cependant nécessaire de le compléter afin de prendre en compte la notion de risque, que nous avons identifiée comme un élément de contrainte primordial dans l'élaboration des stratégies des ménages. Rousseau [2003] a défini le concept de vulnérabilité dans le cadre analytique des capacités. Elle s'appuie pour cela sur la distinction essentielle entre soumission au risque et capacité à gérer le risque. Bien que tout individu soit exposé à un éventail conséquent de risques, chacun est doté d'une capacité de réponse qui lui est propre. La vulnérabilité d'un individu est donc positivement corrélée au risque (fréquence, intensité) qu'il encourt, mais négativement liée à l'étendue de ses capacités.

Si le cadre théorique des capacités semble pertinent pour analyser le rôle des stratégies des ménages dans le processus de conversion, il n'est pas sans poser des difficultés d'opérationnalisation ou, en d'autres termes, de mise en œuvre pratique dans le cadre d'une étude empirique.

c- *Les difficultés d'opérationnalisation*

Toute la difficulté de l'opérationnalisation de l'analyse en termes de capacités se résume dans la question suivante. Comment observer l'ensemble des fonctionnements potentiellement réalisables (capacités) lorsqu'ils n'ont pas été réalisés ? Comme l'indique Sen [2000] :

Il y a, sur le principe, un avantage bien réel à pouvoir relier l'analyse du bien-être accompli à la base d'information plus large de l'ensemble capacité de l'intéressé plutôt qu'au seul élément qu'il y a choisi. Je n'entends pas contester, cependant, qu'il faudra très souvent renoncer à cet avantage potentiel, puisqu'il est bien difficile d'obtenir des informations sur l'ensemble capacité que sur les fonctionnements observés. En fait, l'ensemble capacité n'est pas directement observable, et il doit être construit sur la base de présomptions (exactement comme l'« ensemble budget » dans l'analyse de la consommation, qui est aussi construit de cette façon, sur la base de données concernant le revenu, les prix et les possibilités présumées de l'échange). Donc, en pratique, on pourrait avoir assez souvent à se contenter de relier le bien-être aux fonctionnements accomplis – et observés –, au lieu d'essayer d'introduire l'ensemble capacité (quand la présomption qui fonderait une telle construction serait empiriquement douteuse). Sen [2000 : 82]

¹² Sen [2000] distingue cinq formes de libertés fondamentales ou instrumentales : (i) *la liberté économique* recouvre les opportunités offertes aux individus d'utiliser des ressources économiques à des fins de consommation, de production et d'échange ; (ii) *la liberté politique* renvoie à l'ensemble des droits civiques, le droit d'expression, de contrôler et de critiquer les autorités, l'existence d'un pluralisme politique ; (iii) *les opportunités sociales* désignent l'ensemble des services publics ; (iv) *les garanties de transparence* font référence, entre autres, à l'absence de corruption et d'ententes illicites ; plus largement, elles recouvrent l'ensemble des garanties de relations sociales claires et licites ; (v) *la sécurité protectrice* correspond aux divers systèmes de protection sociale offrant un filet de sécurité aux personnes vulnérables. Ces libertés ont une valeur en elle-même en même temps qu'elles constituent un moyen de renforcer la capacité de conversion des ressources en capacités. Autrement dit, elles précisent ce que jusqu'à présent nous avons appelé les opportunités environnementales.

Vero [2003] résume les difficultés pratiques inhérentes à la mise en œuvre du cadre des capacités pour une étude empirique. Premièrement, s'attacher aux capacités en elles-mêmes reviendrait à recenser toutes les alternatives possibles à la réalité observée, ce qui est une entreprise illimitée et, par conséquent, vaine. Deuxièmement, qui doit procéder à ce recensement : les individus enquêtés (démarche subjective ou participative) ou un observateur extérieur (démarche objective) ? Troisièmement, les informations que l'on est susceptible de recueillir sur les alternatives par voie d'enquête auprès des ménages risquent d'être peu fiables : à une question hypothétique (qu'auriez-vous pu faire si vous n'aviez pas fait ... ?), la réponse est hypothétique.

C'est pourquoi Vero [2003] et, à sa suite, Farvaque [2003] préfèrent s'appuyer sur les éléments effectivement observables, c'est-à-dire les fonctionnements réalisés :

« Il semble que partir des états observables est la meilleure solution pratique pour atteindre une idée de ce qu'était la capacité réelle de la personne au moment du choix » (Farvaque [2003 : 18]).

Sen propose de recourir aux fonctionnements redéfinis ou affinés (*refined functionings*). Ce sont des fonctionnements réalisés mais qui incluent, dans leur définition, l'ensemble plus large des alternatives possibles au moment du choix. L'idée est donc d'adjoindre aux informations sur les accomplissements des indicateurs sur les choix et les contraintes, de façon à pouvoir évaluer si l'individu a fait un « *réel exercice de choix* »¹³. Par cette démarche, on peut capter l'aspect procédural de la liberté.

Dans le cadre de l'analyse des stratégies des ménages ruraux de Madagascar, ce n'est donc pas, en soi, le fait d'opter pour une stratégie plutôt qu'une autre qui est source de privation. En revanche, le fait d'entreprendre une stratégie particulière, sans en être satisfait et sans possibilité d'en réaliser une autre, est caractéristique d'une absence de liberté réelle de choix. L'analyse empirique des stratégies doit être menée en se demandant si le choix d'une stratégie est « *authentique* »¹⁴, c'est-à-dire en se demandant si des alternatives valables étaient accessibles. Ce fil conducteur guidera l'analyse qualitative dont les résultats seront exposés après la présentation des deux séries d'enquêtes mobilisées.

2. La diversification des activités

Stratégie d'accumulation et stratégie de gestion des risques

La diversification des activités est une des modalités d'organisation productive retenue par les ménages ruraux pour concilier accumulation et gestion des risques. Ces stratégies sont-elles à même d'initier un mouvement de sortie de la pauvreté ? Sous quelles conditions ? Quelle est la liberté réelle des agents à la mettre en œuvre ? Les deux temps de l'analyse qualitative qui nous permettra de proposer une réponse à ces questions correspondent aux deux séries d'entretiens semi-dirigés, réalisées, pour la première en 2003, sur les observatoires de Manjakandriana et d'Antsirabe, et, pour la seconde en 2005, sur l'observatoire de Marovoay. La première série d'entretiens sert de sous-bassement à l'étude des réactions des ménages pour faire face à un choc négatif¹⁵. La deuxième série d'entretiens, quant à elle, permet d'élargir le champ d'analyse aux stratégies de gestion *ex-ante* du risque.

¹³ Expression empruntée à Farvaque [2003 : 44].

¹⁴ Expression empruntée à Farvaque [2003 : 47].

¹⁵ L'analyse des mécanismes de gestion ex-post des chocs est adaptée d'un travail réalisé en collaboration avec

2.1. Gestion des chocs ex-post

Deux types de stratégies de gestion des conséquences négatives des chocs sont identifiés. Les stratégies de diversification des sources de revenu, d'emprunt et de recours au réseau social informel sont des stratégies évolutives, dans le sens où elles sont susceptibles de favoriser le maintien du bien-être économique du ménage. Au contraire, les stratégies dites involutives, correspondent à la restriction de la consommation ou la désaccumulation.

L'analyse porte, d'abord, sur l'efficacité de la protection procurée par les stratégies évolutives. Elle est ensuite prolongée par l'analyse des stratégies involutives.

a- Les stratégies évolutives : une protection toute relative

L'étude s'attache à l'analyse des réactions des ménages à la suite de deux types de chocs, la période de soudure et la crise de 2002. Bien que ces chocs soient tous deux exogènes et covariants, ils sont distincts en termes d'intensité et de durée. Par ailleurs, la période de soudure correspond à un choc régulier que les ménages ont la possibilité d'anticiper, du moins en partie. L'intensité et la durée de la soudure sont en effet non totalement prévisibles puisqu'elles dépendent de facteurs climatiques (niveau de précipitations, cyclone, etc.) et de facteurs économiques (prix des marchés mondiaux, notamment). En revanche, en 2002, la crise politique et l'ampleur de ses répercussions économiques était totalement imprévisible et les conséquences de ce choc sur les moyens d'existence des ménages se sont ajoutées à celle de la grande soudure.

Un premier résultat de l'étude repose sur le fait que la diversification des activités n'offre qu'une protection partielle des conditions de vie des ménages en cas de choc covariant. Les activités secondaires les plus pratiquées sont le salariat agricole, les activités de commerce, de transport et, pour la zone de Manjakandriana, l'exploitation forestière. Les activités de commerce subissent le contrecoup évident de la baisse du pouvoir d'achat consécutive à un choc négatif, qu'il soit climatique, économique ou politique. Par ailleurs, les difficultés de communication durant la saison des pluies, liées au mauvais état des routes, rend les déplacements plus difficiles et onéreux et limitent donc les activités de petit commerce. De la même façon, le salariat agricole est fortement réduit en période de choc négatif covariant puisque l'appel à la main d'œuvre dépend des disponibilités monétaires. Enfin, les ménages les plus démunis et les moins bien dotés en superficie agricole s'appuient essentiellement sur le salariat agricole pour obtenir un complément de revenu nécessaire à la survie. Ils sont particulièrement touchés en cas de choc négatif.

De plus, si en soudure « normale » ces stratégies peuvent permettre un lissage au moins partiel du revenu (par la migration temporaire notamment) lors de la crise politique de 2002, il semble que les activités secondaires n'ont aucunement joué de rôle atténuateur. En effet, l'activité économique de l'ensemble du pays a été stoppée et les conséquences dans les zones rurales ont été frappantes. La paralysie quasi-totale des moyens de transport, à la suite du blocage partiel des routes et de la hausse spectaculaire du prix du pétrole, a entravé les activités de petit commerce dans les zones rurales ; de même, l'exploitation forestière a dû être interrompue faute de collecteur pour écouler la production.

L'inefficacité de la diversification des activités pour atténuer les effets négatifs d'un choc économique est un résultat largement établi dans l'ensemble des pays en développement.

Townsend [1995] souligne que, d'une façon générale, les stratégies de diversification des activités ne conduisent pas à une réduction sensible des effets négatifs d'un choc exceptionnel, même si elles peuvent permettre de lisser le revenu sur l'année et donc de gérer la période de soudure. En effet, si en règle générale, les revenus générés dans le secteur agricole et en dehors du secteur agricole ont une covariance limitée, il en va différemment en cas de survenance d'un choc (Dercon [2005]). A ce propos, Czukas *et al.* [1998] montrent que le revenu agricole est corrélé avec le revenu hors exploitation¹⁶. De même, l'analyse de la famine en Inde menée par Sen [1981] souligne qu'en cas de choc agricole, la baisse de la demande pour les services locaux limite l'effet de la diversification. La diversification des activités n'offre donc qu'une protection partielle en cas de choc. Cependant les mécanismes d'assurance informels peuvent, dans une certaine mesure, atténuer les conséquences d'un choc négatif.

L'entraide, le prêt gratuit, les transferts monétaires et non monétaires donnent une idée du capital social à la disposition des agents. Les transferts monétaires jouent un rôle majeur pour les conditions de vie des ménages. Ils sont particulièrement importants pour les ménages de Manjakandriana étant donnée l'ampleur des mouvements d'émigration. Par ailleurs, l'emprunt auprès de membres de la famille élargie, qu'il soit monétaire ou en nature, constitue une autre forme de flux produits par le capital social des ménages. Cela représente un mécanisme de solidarité qui permet de faire face à des chocs ponctuels et propres à un ménage particulier. Cependant, l'efficacité des stratégies de mobilisation du capital social dépend largement du type de choc. Les flux issus du capital social jouent fortement en période de soudure sous la forme d'emprunt à taux nul auprès d'un membre de la famille ou encore sous la forme de transferts. Ils permettent alors l'amélioration des conditions de vie des ménages. De même, en cas de choc démographique, l'aide que peut apporter la famille en aidant à l'exploitation terrienne joue un rôle notable. Par contre, une telle stratégie est inopérante en cas de choc de grande ampleur, touchant la totalité du réseau social de l'agent, comme on peut supposer que ce fut le cas lors de la crise de 2002. On observe d'ailleurs que, pendant cette crise, l'emprunt intrafamilial est peu répandu, non seulement car la quasi-totalité de la population malgache a été touchée par la crise, mais aussi en raison de la crainte de ne pouvoir rembourser. Etant donné l'incertitude quant à la durée de la crise, chacun préfère se suffire à lui même pour ne pas entrer dans une situation de dépendance irrémédiable qui risquerait de se solder par la cession de la terre.

Les ménages peuvent recourir à un certain nombre de stratégies d'atténuation des effets négatifs d'un choc exogène sur leurs conditions de vie. Cependant, l'analyse des stratégies mises en place par les ménages pour gérer les conséquences d'un choc sur leur revenu met en exergue que les ménages ont peu d'alternatives et ces dernières sont d'autant plus réduites que le choc est de grande amplitude dans l'espace (covariant) et dans le temps (durée). L'étroitesse des alternatives, et donc des capacités, est particulièrement bien mise en évidence par la prédominance des stratégies de restriction des dépenses et de désaccumulation.

b- La prédominance des comportements involutifs

L'analyse des actions entreprises par les ménages à la suite d'un choc met en évidence la prédominance de stratégies involutives : (i) la réduction des dépenses de consommation ; (ii) la réduction des dépenses de scolarisation et de santé ; (iii) la décapitalisation.

¹⁶ Sauf s'il s'agit de revenus générés par la migration.

Que ce soit en période de soudure ou lors d'une crise ponctuelle (crise politique et économique de 2002), la première stratégie des ménages est de contracter leur consommation et de réduire leurs dépenses. Cela passe en premier lieu par une modification du régime alimentaire. Les rations sont diminuées, certains repas sautés, le « *loaka*¹⁷ » supprimé. Dans la plupart des ménages, le maïs et surtout le manioc, moins onéreux, sont substitués au riz. L'étude de Dostie *et al.* [1999] portant sur les variations annuelles de la consommation en milieu rural malgache souligne qu'en période de soudure, l'ensemble des prix de produits alimentaires augmente, mais que les prix relatifs du manioc et du maïs par rapport au riz diminuent. Il s'ensuit une réduction de la consommation de riz de l'ordre de 25% et une hausse de la consommation de manioc, de patate douce et de maïs de 20%. Par ailleurs, les ménages réduisent les dépenses en produit de première nécessité (PPN). La consommation de biens de luxe, tels que le café, est parfois totalement stoppée. Blanc-Pamard [1998], dans une étude sur les conséquences de la crise en Imerina et à Tananarive, met en évidence un comportement général de réduction de la consommation par la mise en place de nouvelles unités de mesures valant la moitié des anciennes.

On observe, d'autre part, que les agents sont souvent contraints à la réduction ou à l'arrêt total des dépenses de santé et de scolarisation (du moins temporairement, afin de réduire les coûts directs et indirects liés à la scolarisation). Les implications en termes de capital humain sont directes et durables (Chaudhuri *et al.* [2001] et Thomas *et al.* [2004]).

Si la crise est plus durable, les ménages sont contraints à des stratégies de décapitalisation de leur capital physique. La consommation ou la vente des semences oblige par la suite les ménages à emprunter pour préparer la récolte suivante. Par ailleurs les ménages peuvent avoir recours à la vente d'une partie de leur capital physique¹⁸.

D'après le concept de fonctionnements redéfinis, l'étendue de l'espace des capacités peut être indirectement observée par la prise en compte des alternatives possibles lors du choix du fonctionnement réalisé. Le fait d'être contraint à une restriction drastique de sa consommation est, en soi, un indicateur de la faiblesse des capacités des ménages. L'ensemble de ces actions permet d'adapter la consommation à une chute du revenu, mais au prix d'une réduction du capital humain et du capital physique et, à terme, elles favorisent la perpétuation des situations de pauvreté et engendrent un risque accru de transmission de ces situations à la génération suivante.

L'analyse met donc en évidence que lors de la survenance d'un choc, les stratégies des ménages sont essentiellement involutives et favorisent la perpétuation d'un équilibre de survie. La seule prise en compte des mécanismes *ex-post* occulte cependant un pan important de la problématique. En effet, les ménages adaptent leurs moyens d'existence pour gérer le risque. L'étude centrée sur les stratégies *ex-ante* de gestion des risques, et plus largement sur l'influence du risque dans la constitution des moyens d'existence, complète cette première analyse. La méthode qualitative mobilisée permet de dépasser l'analyse de court terme. L'accent est mis sur l'organisation des activités et des sources de revenu dans une perspective temporelle longue.

¹⁷ Le *loaka* est l'accompagnement du riz. Il est à base de viande, de poisson ou de crustacés, préparés en sauce ou en bouillon et de *brèdes* (herbes) ou de légumineuses.

¹⁸ Ce sont d'abord les volailles et le petit bétail qui sont vendus, les zébus ne sont cédés qu'en dernier recours puisqu'ils constituent un outil de travail et une source de revenu non négligeable (transport, labour).

2.2. Histoires de vie et dynamiques de pauvreté de long terme

La typologie des trajectoires de pauvreté s'appuie sur les formes intertemporelles de pauvreté qui distingue le groupe des pauvres chroniques persistants et le groupe des ménages marqués par la pauvreté transitoire. Cependant, ce dernier groupe peut être décomposé en un groupe de ménages ayant connu une trajectoire de sortie de pauvreté et un autre groupe qui ont connu une trajectoire descendante. Le repérage des trajectoires de pauvreté de long terme ne peut s'appuyer que sur l'impression des personnes enquêtées et la lecture qu'elles ont de leur propre histoire. D'un point de vue analytique, ces formes de trajectoires ne sont donc pas directement comparables aux types intertemporels de pauvreté, basés sur l'observation des évolutions d'un indicateur de pauvreté objectif sur une période temporelle déterminée. L'analyse selon les trajectoires perçues par les ménages permet de mettre en évidence le rôle des ressources des ménages et de leurs possibilités d'assurance individuelle dans la mise en place d'une stratégie de sortie de pauvreté.

Les résultats s'appuient sur l'analyse de l'intégralité des dix-huit entretiens auprès de ménages résidents sur la zone. Par ailleurs, les entretiens complémentaires menés avec les responsables des différentes associations et ONG intervenant sur le périmètre irrigué de Marovoay ont également étoffé l'analyse compréhensive des entretiens par des données portant notamment sur le réseau d'irrigation et le réseau de financement local¹⁹. Les extraits d'entretiens proposés lors de la présentation des résultats ont un caractère illustratif des éléments d'analyse dégagés de l'étude globale.

a- Des possibilités d'emprunt et d'assurance collectives réduites

L'accès au crédit ou à l'emprunt peut se faire selon deux modalités : premièrement par le réseau communautaire, deuxièmement par le système financier formel ou usurier. Toutefois, les ménages s'appuient, dans une grande mesure, sur leurs propres ressources financières.

Le mécanisme d'assurance communautaire du *fihavanana* représente plus « une injonction à faire comme les autres »²⁰ qu'un moyen effectif d'assurance en cas de choc. A cela, il faut ajouter le fait que la pression morale assortie au *fihavanana* enjoint à éviter la prise de risque individuelle dont les conséquences négatives seraient supportées par l'ensemble de la communauté. Le recours au réseau informel est donc inefficace pour assurer la prise de risque individuelle (Gannon et Sandron [2003]).

Le système financier formel est relativement restreint. Même si, sur l'observatoire de Marovoay, le système de microcrédit a permis l'accès au crédit formel d'un nombre conséquent de ménages, il est aujourd'hui en difficultés financières et, sur les sites de la rive

¹⁹ Des entretiens ont été menés auprès de différents acteurs locaux : (i) sur le réseau d'irrigation, nous avons rencontré des présidents locaux des associations d'usagers de l'eau ; (ii) sur le système de crédit décentralisé, nous avons discuté avec les responsables de l'association de micro-crédit Amek-tafita et avec un des techniciens de la Société d'Appui aux Institutions Financières Décentralisées (SOAIFD) ; (iii) sur la mise en place des Plans Communaux de Développement (PCD), nous nous sommes entretenus avec le responsable de l'association SAGE qui a largement collaboré à l'élaboration des documents pilotes du PCD sur les sites de l'observatoire de Marovoay (Mahajunga) ; (iv) sur le programme local de soutien à la riziculture développé par le Plan Stratégique de Développement Rural, nous avons rencontré le responsable régional économique du PSDR, section économie (Mahajunga) et un groupe de formateurs de l'ONG Marx (Madiriomangana).

²⁰ Expression empruntée à Gannon et Sandron [2003].

gauche (Maroala et Ampijoro), son activité a été stoppée²¹. Outre l'emprunt auprès des proches, le seul moyen de financement repose sur le crédit informel à taux usurier (sur l'observatoire de Marovoay, le taux de crédit informel pour la campagne agricole, du semi à la récolte, c'est-à-dire 3 ou 4 mois, atteint 80% à 150% selon les usuriers²²).

Le risque foncier renforce encore les difficultés d'accès à l'emprunt. Alors même que toutes les parcelles du périmètre irrigué de Marovoay sont cartographiées par le service des domaines, les titres de propriété associés aux parcelles sont extrêmement mal connus et peu sécurisés. La succession des changements institutionnels dans la gestion du périmètre participe largement à cet état de fait. Le Comité d'Expansion Economique de la plaine de Marovoay (COMEMA, créé en 1964) a mis en place un système de location-vente des parcelles aux exploitants. Ces derniers payaient une traite annuelle à la COMEMA jusqu'à devenir officiellement propriétaires de leur parcelle (avec titre légal à l'appui). Cependant, ce système a été abandonné lors de la transformation de la COMEMA en société d'État, la FIFABE (créée en 1974). Certains agriculteurs ayant payé quasiment toutes les traites n'ont pas la reconnaissance légale de leur droit de propriété et n'ont donc pas possibilité d'user de ce capital comme garantie d'un emprunt.

L'assurance de la prise de risque individuelle repose donc essentiellement sur les mécanismes d'auto-assurance dont la forme principale est la constitution d'une épargne de précaution sous forme plus ou moins liquide. Pourtant, la majorité des ménages ruraux ne peuvent se permettre d'immobiliser le surplus productif sous forme parfaitement liquide et recourent plutôt à des formes semi-liquides en optant pour des actifs productifs (Jalan et Ravallion [1999]). L'analyse des entretiens a permis d'identifier deux stratégies essentielles adaptées à ce problème : (i) La constitution d'un cheptel ou l'acquisition d'une parcelle supplémentaire combinent les fonctions d'épargne et de productivité ; (ii) le stockage d'une partie de la production rizicole permet de répondre simultanément aux objectifs d'épargne et de spéculation (lorsque la vente se fait au moment de la soudure, c'est-à-dire lorsque les prix sont les plus élevés). Cependant, ces stratégies, ne sont pas accessibles aux plus démunis. Un des obstacles majeurs provient de l'indivisibilité des actifs, forme particulière de barrières à l'entrée, identifiée par Dercon [1998]. En ce qui concerne la stratégie de stockage rizicole, la mise en vente rapide de la récolte répond à une nécessité incontournable pour les ménages les plus démunis. En effet, beaucoup de ménages ont recours à l'emprunt en période de soudure, la vente de la récolte permettant ensuite le remboursement. De plus, peu de ménages disposent d'une épargne suffisante pour pouvoir faire face aux dépenses salariales élevées qui sont induites par la récolte (travail des champs, transport et gardiennage). Enfin, c'est

²¹ Initialement développé par le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR), en 1990, l'organisme de micro-crédit *Amek-tafita* est autogéré par une organisation d'usagers depuis 2000. Parallèlement, en 2000, la Société d'Appui aux Institutions Financières Décentralisées (SOAIFD) est créée. Composée de techniciens formés par le CIDR, elle propose un appui à la gestion de l'association. L'effectif des membres d'*Amek-tafita* a atteint un pic en 1998 (3500 membres), depuis, il baisse régulièrement. Chaque village est doté d'une association. Ces associations locales sont regroupées en trois instances ; l'association rive-droite, l'association rive-gauche et l'association d'Ambatobohiny. Les membres réunissent des fonds (droit d'adhésion et cotisation annuelle). A l'heure actuelle, l'association rencontre des difficultés financières. Les associations doivent supporter toutes les charges (dont les salaires des techniciens formés par le CIDR qui prodiguent leurs conseils) et le taux de remboursement a chuté. A cause de la baisse du prix du riz et des problèmes d'irrigation sur la rive gauche, les remboursements se sont ralentis et certaines associations ont totalement fermé leur activité (Maroala et Ampijoro). De plus, la fermeture de certaines des associations locales a eu un effet décinsitatif au remboursement : les membres qui n'ont pas remboursé et qui faisaient partie des associations qui ont fermé n'ont pas eu de sanction particulière. Cependant, sur la rive droite, certaines associations continuent à fonctionner, avec des taux de remboursement proches de 100%.

²² Information recueillie auprès du responsable de la SOAIFD.

également à cette période que les ménages choisissent de faire certaines dépenses exceptionnelles qui correspondent aux fêtes cérémonielles, au renouvellement des vêtements et des fournitures scolaires ou encore au renouvellement du matériel agricole.

Face à ces contraintes, les ménages adoptent la stratégie du « petit à petit » qui se caractérise par le développement progressif d'activités.

*b- Le développement progressif d'activités hors exploitation
entre stratégie d'accumulation et de mitigation des risques*

L'organisation productive des ménages est caractérisée par une forte interconnexion financière entre les différentes activités entreprises : le surplus dégagé dans l'une est réinvesti dans une autre. Deux types de structure d'activités sont observés : soit l'accumulation progressive se traduit par une extension de l'activité agricole, soit elle est caractérisée par la diversification des activités. Le fait de se tourner vers des activités non agricoles est en effet susceptible de limiter la covariance des risques entre les différentes activités. Quelle que soit la structure d'activité, la stratégie du « petit à petit » répond simultanément à différents objectifs : obtenir un complément de revenu et lisser le revenu sur l'année tout en limitant la prise de risque.

Le mécanisme de développement progressif d'activités complémentaires à l'exploitation agricole s'enracine dans les possibilités d'emprunt limitées des ménages. Le surplus agricole, lorsqu'il existe, est investi dans une activité complémentaire, généralement une activité indépendante. Les autres sources de liquidité reposent sur le salariat agricole ou la vente d'une tête de bétail. Les bénéfices dégagés sont réinvestis, soit dans l'activité agricole, soit dans la petite entreprise. L'imbrication financière des activités des ménages est un résultat courant des analyses qualitatives de la diversification des activités en milieu rural²³. En cela, la stratégie du « petit à petit » permet de contrer les difficultés d'accès aux liquidités et constitue un moyen pour limiter la prise de risque financière. On observe ainsi, pour plusieurs ménages, que la stratégie du « petit à petit » a permis d'initier une trajectoire de sortie de pauvreté par extension progressive de l'activité agricole ou non agricole.

Cependant, on observe également des conflits entre les différents types d'activité, notamment en ce qui concerne l'allocation temporelle. La recherche d'activités complémentaires conduit à limiter le temps consacré à l'exploitation agricole. Les variétés rizicoles les plus productives sont également les plus coûteuses en temps. Plus précisément, le calendrier culturel de ces variétés est très strict, ce qui rend leur exploitation peu conciliable avec l'impératif d'adaptabilité temporelle qu'impose la diversification des sources de revenu. Par ailleurs, cette stratégie progressive s'inscrit dans un temps long et elle ne réduit pas la vulnérabilité du ménage. D'une part, l'ampleur de l'investissement et par conséquent le développement des activités complémentaires sont contraints par l'importance du surplus agricole. D'autre part, si ce mode d'auto-investissement (le surplus agricole finançant les autres activités) permet de limiter la prise de risque financière, la survenance d'un choc est à même de remettre en cause l'équilibre de l'organisation productive.

Les ménages engagés dans ce processus d'accumulation progressif restent donc vulnérables. Toutefois, la possibilité de constitution d'une épargne individuelle constitue un clivage déterminant. Ainsi, l'analyse des entretiens amène à distinguer deux groupes de ménages

²³ Voir notamment Twyman *et al.* [2004] pour une étude sur l'Afrique du sud, Elder [1999] pour une étude sur les Philippines et Bouahom *et al.* [2004] pour une étude sur le Vietnam.

sur cette base. Les premiers ont une assurance individuelle au moins minimale ; ils peuvent se lancer dans des stratégies plus risquées, potentiellement à même d'initier un mouvement de sortie de la pauvreté. Le second groupe de ménages est constitué de ceux qui, privés d'une possibilité d'épargne et d'assurance individuelle, sont contraints à perpétuer un type d'organisation peu rémunérateur (ce n'est donc pas une aversion au risque plus ou moins intense qui est déterminante, mais bien l'existence d'une modalité d'assurance individuelle, Dercon, 2005). Leur mode d'organisation productive s'appuie sur deux piliers : l'exploitation agricole et le salariat agricole, parfois la pêche. Le salariat agricole, pratiqué par une proportion importante de membres du ménage, constitue la source essentielle de revenu. L'activité agricole est conduite sur des superficies extrêmement réduites et le métayage est fortement répandu. Par ailleurs, la place des productions vivrières est prépondérante (manioc, maïs). L'équilibre extrêmement précaire de ces ménages est en permanence déstabilisé par le moindre choc. La faiblesse des ressources et des moyens d'assurance limités se renforcent mutuellement pour favoriser la perpétuation d'une situation de pauvreté.

Conclusion

La capacité de développer un mode d'organisation productive favorisant une dynamique de sortie de pauvreté et de sécurisation du mode de vie est étroitement liée à l'ensemble des capacités du ménage. Plus particulièrement, en l'absence de marché du crédit accessible à tous et d'un système d'assurance collectif efficace, la capacité à constituer une épargne individuelle est essentielle. Les possibilités d'assurance et d'emprunt réduites grèvent les possibilités d'investissement des ménages. Face à ces contraintes, ils développent une stratégie d'accumulation progressive basée sur l'interconnexion entre les différentes formes d'activités. Cependant, les ménages caractérisés par des privations multiples qui se renforcent mutuellement, ne peuvent mettre en place une organisation productive à même d'initier un mouvement de sortie de la pauvreté. L'analyse de ces mécanismes explicite les liens entre l'organisation productive des ménages et leur trajectoire de pauvreté et débouche sur l'explication d'un maintien, voire d'un accroissement des inégalités.

Ainsi, il ne suffit pas de créer les conditions de la croissance pour lutter contre la pauvreté, notamment, dans sa forme la plus durable. En effet, compte tenu des barrières à l'entrée des activités les plus rémunératrices, les ménages les plus démunis ne sont pas à même de saisir les opportunités nouvelles liées à la croissance. L'analyse des liens entre l'organisation productive des ménages et la pauvreté ne peut donc se départir de l'étude, en amont, des déterminants de ces stratégies. La stratégie de structuration des sources de revenu, identifiée comme une combinaison de fonctionnements réalisables, est le résultat d'un processus de conversion par lequel l'agent valorise ses ressources. Ce processus est contraint non seulement par les caractéristiques propres à l'agent, mais aussi par les systèmes de droit et d'opportunités prévalant dans la société. Au terme du processus, la forme de pluriactivité mise en œuvre par l'agent a des répercussions directes en termes de bien-être économique et de pauvreté. Ces résultats mériteraient d'être approfondis dans une étude quantitative complémentaire.

Références bibliographiques

- Alderman, H. et Praxon, C., 1994, « Do the poor insure ? A synthesis of the literature on risk and consumption in developing countries », *Proceedings to the 4th International Economics Association Meeting*, Moscou.
- Bardhan, P. et Udry, C., 1999, *Development microeconomics*, Oxford University Press, Oxford.
- Barret, C. B., 2004, *Mixing qualitative and quantitative methods of analysing poverty dynamics*, SAGA (Strategies and Analysis for Growth and Access) Working paper, Cornell University, disponible en ligne : <http://www.saga.cornell.edu/images/wp160.pdf>, consulté en Août 2005.
- Barret, C. B., Reardon, T. et Webb, P., 2001, « Non farm income diversification and households livelihood strategies in rural Africa: concepts, dynamics and policy implications », *Food Policy*, vol 26(4), pp 315-331.
- Barret, C., Bezuneh, M. et Aboud, A., 2001, « Income diversification, poverty traps and policy shocks in Côte d'Ivoire and Kenya », *Food Policy*, vol 26(4), pp 367-384.
- Bertin, A., 2005, « La liberté comme enjeu du développement : une lecture critique de *Development as freedom* d'Amartya Sen », *Économie et sociétés*, n° 43, pp 565-587.
- Blanc-Pamard, C., 1998, « La moitié du quart. Une ethnographie de la crise à Tananarive et dans les campagnes de l'Imerina », *Nature, science et société*, Les Ulis, n°4, pp 20-32.
- Bouahom, B., Douangsavanh, L., Rigg, J., 2004, « Building sustainable livelihood in Laos: untangling farm from non-farm, progress from distress » *Geoforum*, n°35, pp 607-619.
- Canto, O., 2003, « Finding out the routes to escapes poverty : the relevance of demographic vs. labour market events in Spain », *Review of Income and Wealth*, série 49, n°4, décembre.
- Carter, M. R. et May, J., 1999, « Poverty, livelihood and class in rural South Africa », *World Development*, vol 27(1), pp 1-20.
- Chaudhuri, S., Jalan, J., et Suryahadi, A., 2001, *Assessing household vulnerability to poverty: a methodology and estimates for Indonesia*, Columbia University Discussion paper series, n° 0102-52, Columbia, disponible en ligne : <http://www.columbia.edu/cu/economics/discpapr/DP0102-52.pdf>, consulté en mai 2006.
- Czukas, K., Fafchamps, M., Udry, C., 1998, « Drought and saving in West-Africa : are livestock a buffer stock? », *Journal of Development Economics*, vol 55(2), pp 273-305.
- Dercon, S., 1998, « Wealth, risk and activity choice: cattle in Western Tanzania », *Journal of Development Economics*, vol 55 (1), pp1-42.
- Dercon, S., 2005, « Risk, insurance and poverty: a review », dans Dercon, S. (ed.), *Insurance against poverty*, United Nation University-World Institute for Development Economic Research (UNU-WIDER), Finlande, pp 9-37.
- Dostie et al., 1999, *Saisonnalité de la consommation alimentaire des ménages pauvres à Madagascar*, Document de travail, Institut National de Statistiques (INSTAT), Madagascar.
- Elder, J. E., 1999, « A generation later: households strategies and economic change in the rural Philippine », University of Hawai'i Press, Honolulu.
- Ellis, F., 2000, « The determinants of rural livelihood diversification in developing countries », *Journal of Agricultural Economics*, vol 51 (2), pp 289-302.
- Farvaque, N., 2003, *Les tentatives d'opérationnalisation de l'approche par les capacités et la place de l'évaluateur*, Document de travail de l'IDHE (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie), CNRS, n°03-07, disponible en ligne sur : <http://www.idhe.ens-cachan.fr/ric0307.PDF>, consulté en Septembre 2005.
- Gannon, F. et Sandron, F., 2003, « Convention de solidarité et intérêt collectif dans une communauté rurale malgache », Colloque *Conventions et institutions : approfondissements théoriques et contribution au débat politique*, 11-12 décembre, Paris-La Défense disponible en ligne sur :

- http://www.ird.mg/4d/documents/Gannon%20Sandron%20_Convention.pdf, consulté en mars 2006.
- Gondard-Delcroix, C. et Rousseau, S., 2004, « Vulnérabilité et stratégie durable de gestion des risques : une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar », *Revue Développement Durable et Territoire*, disponible en ligne sur : http://www.revueddt.org/dossier003/D003_A03.htm, consulté en janvier 2005.
- Jalan, J. et Ravallion, M., 1998, « Transient poverty in postreform rural China », *Journal of Comparative Economics*, n°26, pp 338-357.
- Jalan, J. et Ravallion, M., 1999, « Are the poor less well insured? Evidence on vulnerability to income risk in rural China », *Journal of Development Economics*, vol 58, pp 61-81.
- Jenkins, S. P., 1998, *Modelling household income dynamics*, Colchester, University of Essex, mimeo.
- Lanjouw, J. O. et Lanjouw, P., 2001, « The rural non-farm sector : issues and evidence from developing countries », *Agricultural Economics*, n° 26, pp 1-23.
- Murdoch, J., 1999, « Between the market and state: can informal insurance patch the safety net? », *World Bank Research Observer*, vol 14 (2), pp 187-207.
- Niehof, A., 2004, « The significance of diversification for rural livelihoods systems », *Food Policy*, vol 29(4), pp 321-338.
- PNUD, 2005, *Rapport mondial sur le développement humain – 2005-*, Programme des Nations Unies pour le Développement, Economica, Paris.
- Raison, P., 1994, « Post face », dans Raison, J.P. (ed.), *Paysanneries malgaches dans la crise*, Karthala, pp 349-372.
- Rawls, J., 1971, *Théorie de la justice*, Seuil, Paris.
- Reardon, T., 1997, « Using evidence of households income diversification to inform study of the rural nonfarm labor market in Africa », *World Development*, vol 25(5), pp 735-747.
- Rousseau, S., 2003, « Capabilités, risque et vulnérabilité », dans Dubois J. L., Lachaud J. P., Montaud J. M. et Pouille A. (eds.), *Pauvreté et développement socialement durable*, Presses Universitaires de Bordeaux, pp 11-22.
- Sen, A., 1981, *Poverty and famines : an essay on entitlements and deprivation*, Clarendon Press, Oxford, Royaume-Uni.
- Sen, A., 1985, *Commodities and capabilities*, Elsevier, Amsterdam.
- Sen, A., 1992, *Inequality re-examined*, Oxford University Press, Royaume-Uni.
- Sen, A., 2000, *Un nouveau modèle économique*, Développement, justice, liberté, Odile Jacob.
- Thomas, D., Beegle, K., Frenkenberg, E., Sikoki, B., Strauss, J., et Turuel, G., 2004, « Education in a crisis », *Journal of Development Economics*, vol 74(1), pp 53-85.
- Townsend, R., M., 1995, « Consumption insurance : an evaluation of risk-bearing systems in low-income economies », *Journal of Economic Perspective*, n°9, pp83-102.
- Twyman, C., Sporton, D., Thomas, D., 2004, « Where is the life in farming? The viability of smallholder farming on the margins of the Kalahari, Southern Africa », *Geoforum*, n°35, pp 69-85.
- Vero, J., 2003, *Justice sociale et pauvreté. Une comparaison des concepts de Rawls, Sen et Fleurbaey appliquée à des jeunes sortant du système éducatif*, communication présentée lors des 10^{èmes} journées d'étude CEREQ, 21-23 mai 2003, Caen, disponible en ligne : http://www.cereq.fr/cereq/Colloques/journees/37_Vero.pdf, consulté en mai 2006.